



**Document complémentaire
au référentiel du brevet professionnel
Aménagements paysagers**

Sommaire

Ce document complémentaire du référentiel de diplôme est destiné aux équipes pédagogiques qui mettent en œuvre un brevet professionnel Aménagements paysagers. Il comprend trois parties :

- Présentation du diplôme

- Partie 1 : Compétences 4

- Partie 2 : Capacités attestées par le diplôme 22

- Partie 3 : Evaluation 23

Annexe 1 : Références textes réglementaires et liste des diplômes rénovés en UC 53

Annexe 2 : Arrêté de création du BP Aménagements paysagers 54

Présentation du BP Aménagements paysagers

Le BP option Aménagements paysagers du ministère chargé de l'agriculture est un diplôme organisé et délivré en unités capitalisables, spécifique à la formation professionnelle continue et à l'apprentissage, qui peut également être obtenu par la voie de la VAE.

Il fait partie des diplômes qui ont été rénovés afin de répondre à un double objectif :

- adapter le référentiel aux évolutions des emplois du secteur,
- faire évoluer l'ingénierie de la certification afin de renforcer l'architecture et les contenus des référentiels avec la réalité des emplois et du travail, faciliter la validation des acquis de l'expérience et confirmer le double objectif de professionnalisation et d'éducation conféré au diplôme.

Depuis 2009, en cohérence avec les orientations de la CNC¹, le référentiel d'un diplôme en unités capitalisables du MAP comporte 2 parties : un référentiel professionnel et un référentiel de certification :

- le référentiel professionnel fournit des informations sur les emplois concernés par le diplôme, présente la fiche descriptive d'activités (FDA) et la liste des situations professionnelles significatives,
- le référentiel de certification comprend la liste des capacités attestées par le diplôme et les modalités d'évaluation permettant la délivrance du diplôme.

Le BP Aménagements paysagers donne une qualification professionnelle de niveau 4 aux personnes visant des emplois dans des entreprises du secteur paysager ou des collectivités. Le contexte socioprofessionnel et le détail des activités correspondant aux différentes configurations d'emploi sont présentés dans le référentiel professionnel du diplôme.

Bien qu'il n'ait pas été conçu dans cet objectif, ce diplôme peut conférer la capacité professionnelle agricole, lorsqu'il est complété par un plan de professionnalisation personnalisé (cf. l'arrêté du 6 avril 2009 NOR : AGRE0906401A, JO du 2 mai 2009).

Les personnes ayant suivi la totalité de la formation conduisant au BP Aménagements paysagers sont dispensés du certificat d'aptitude à la conduite en sécurité (CACES) sous certaines conditions décrites dans l'arrêté de création du diplôme.

¹ Commission nationale de la certification professionnelle. Créée par la loi de modernisation sociale du 17 janvier 2002, elle a pour mission de :

- Répertoire l'offre de certifications professionnelles (répertoire national des certifications professionnelles),
- Veiller à l'adaptation des diplômes et titres à l'environnement professionnel, émettre des recommandations à l'attention des institutions délivrant des certifications professionnelles ou des certificats de qualification.
- Signaler les éventuelles correspondances entre certifications,
- Élaborer une nouvelle nomenclature des niveaux de certification.

Elle utilise pour cela le RNCP, répertoire national de la certification professionnelle, qui a pour objet de tenir à la disposition des personnes et des entreprises une information constamment à jour sur les diplômes et les titres à finalité professionnelle. Toutes les certifications du ministère chargé de l'agriculture sont inscrites au RNCP.

Partie 1 : Compétences

Cette première partie est complémentaire au référentiel professionnel du diplôme. Elle est destinée à donner des informations sur les ressources mobilisées par un titulaire de l'emploi visé par le diplôme dans l'exercice de ses activités, qui sont décrites dans la fiche descriptive des activités (FDA). L'ensemble des informations contenues dans le référentiel professionnel et les fiches compétences, relatives à des salariés en situation professionnelle, permettent d'appréhender la nature des emplois et des activités des futurs diplômés. Elles servent également de référence pour la validation des acquis de l'expérience.

Elles donnent des indications aux équipes pour l'élaboration de situations de formation et d'évaluation, en particulier pour les évaluations en situation professionnelle. Elles peuvent aussi être utilisées comme support de discussion avec les maîtres de stage ou d'apprentissage, au moment où se négocient avec ces derniers les contrats de formation pour les périodes de formation en milieu professionnel.

La partie « Compétences » comprend :

- la liste des situations professionnelles significatives (SPS) du référentiel professionnel du BP AP
- la présentation des fiches compétences
- la définition des rubriques d'une fiche compétences
- les champs et fiches compétences du BP AP

Un certain nombre de situations professionnelles significatives de la compétence (SPS) ont été identifiées lors de l'analyse des emplois et l'analyse du travail effectuées pour élaborer le référentiel. On considère que ces situations-clés, si elles sont maîtrisées par les titulaires des emplois visés par le diplôme, suffisent à rendre compte de l'ensemble des compétences mobilisées dans le travail.

Le tableau suivant, extrait du référentiel professionnel, présente les SPS des emplois visés par le BP Aménagements paysagers. Par nature, elles sont en nombre réduit.

Ces situations sont regroupées par champs de compétences selon les ressources qu'elles mobilisent et la finalité visée.

Situations professionnelles significatives (SPS) organisées en champs de compétences		
Champ de compétences	SPS	Finalités
Organisation du travail dans une logique de chantier	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Préparation et vérification des éléments nécessaires à la réalisation du travail ✓ Vérification des dispositifs de sécurité et du respect de la réglementation ✓ Coordination du travail de l'équipe dans l'espace d'intervention ✓ Ajustement des activités en cours de travaux 	Rationaliser et optimiser ses interventions et celles de son équipe pour atteindre le résultat recherché en tenant compte des contraintes et des objectifs de l'entreprise
Intervention sur le végétal	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Travaux de semis et de plantation ✓ Travaux d'entretien du végétal ✓ Mise en œuvre de méthodes de protection des végétaux 	Réaliser des opérations visant à garantir la croissance et le développement des végétaux dans le respect de l'environnement, de consignes esthétiques et des normes et règles prévues.
Utilisation et entretien du matériel	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Conduite et manipulation du matériel et des outils nécessaires aux différents travaux ✓ Repérage des dysfonctionnements des matériels et outils ✓ Entretien et rangement des matériels, outils et équipements 	Optimiser les travaux prescrits en utilisant les différents matériels et équipements dans le respect de la réglementation et de la sécurité des biens et des personnes.
Intervention sur l'espace	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Travaux de terrassement ✓ Réalisation des implantations ✓ Travaux de maçonnerie paysagère ✓ Montage et mise en place d'équipements ✓ Travaux d'entretien et de maintenance des installations et infrastructures 	Réaliser toutes les opérations techniques permettant d'implanter ou d'entretenir les éléments non végétaux dans l'espace d'intervention, en suivant les plans ou les indications fournis et en tenant compte des aléas rencontrés.
Animation d'équipe et communication	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Relations avec les supérieurs hiérarchiques et les opérateurs ✓ Echanges avec les fournisseurs et les clients ✓ Transmission des consignes, informations, conseils aux membres de l'équipe de travail ✓ Régulation de l'équipe de travail 	Contribuer à créer des conditions de travail favorables au sein de l'entreprise et avec son environnement en développant la communication et le dialogue.

Fiches compétences

Les référentiels de diplômes sont des documents réglementaires, qui sont destinés à être consultés ou utilisés par différentes catégories d'usagers : les enseignants, les personnes chargées de la gestion du système, les professionnels du secteur, les apprenants, les parents d'élèves... C'est pourquoi ces documents ne présentent que les éléments indispensables à ces usagers.

D'autres informations, qui peuvent être utiles au travail des équipes pédagogiques, tant pour préparer la formation que l'évaluation ou encore les phases d'alternance, sont réunies sous forme de fiches appelées « fiches compétences » dans cette première partie de document complémentaire. Ces informations sont issues de la phase d'ingénierie qui a permis d'élaborer le référentiel professionnel du diplôme.

Les fiches compétences sont issues de l'analyse du travail et s'appuient sur le repérage de situations professionnelles *significatives*², c'est-à-dire des situations reconnues par les professionnels (employeurs et salariés titulaires des emplois) comme particulièrement révélatrices de la compétence.

Les situations et les ressources³ décrites dans ces fiches ne constituent pas une liste exhaustive et certaines sont actualisables. Ont été retenues celles qu'il paraît indispensable de maîtriser pour exercer le métier dans une majorité de configurations observées. Une fiche est élaborée pour chaque champ de compétences suffisamment homogène pour être distingué.

Les fiches sont toutes structurées sur le même modèle. Elles précisent, pour chaque champ de compétences :

- des éléments de contexte : finalité, responsabilité et autonomie, environnement de travail, indicateurs de réussite
- les ressources à mobiliser pour mettre en œuvre efficacement les activités : savoir-faire, savoirs de référence, savoir-faire consolidés par l'expérience, comportements professionnels.

(cf. les définitions des rubriques pages suivantes).

Travail d'adaptation

Les fiches compétences qui figurent dans ce document complémentaire correspondent aux situations repérées au niveau national.

Afin d'élaborer leurs UCARE, les équipes pédagogiques doivent réaliser un travail similaire en collaboration avec les professionnels de leur bassin local : identification des thèmes support des UCARE, analyse des activités et des situations professionnelles significatives correspondantes grâce à des entretiens conduits auprès de titulaires de l'emploi visé et de supérieurs hiérarchiques. Pour chacune des UCARE, une « fiche compétences » sera rédigée pour synthétiser les éléments d'information recueillis.

Pour réaliser ce travail de création des UCARE : compléments à la FDA, élaboration des fiches compétences et élaboration des objectifs d'évaluation, on pourra utiliser les documents d'accompagnement produit à l'occasion des rénovations des BPA et du BP REA. Ces documents sont téléchargeables à la rubrique certifications sur le site internet de l'enseignement agricole.

<http://www.chlorofil.fr/certifications/textes-officiels/renovation-des-diplomes.html>

² Parmi les critères utilisés pour leur détermination on peut citer : la fréquence, la complexité, la prise en compte d'aspects prospectifs, ou répondant à des nécessités politiques, réglementaires, stratégiques, sociales, éducatives.

³ Le terme « ressource » est entendu au sens de tout ce sur quoi s'appuie le professionnel pour exercer avec compétence ses activités : les ressources peuvent être des connaissances (savoirs), des savoir-faire, des comportements... dont la combinatoire permet la compétence. On n'a retenu dans les fiches compétences que les « ressources » qui peuvent être acquises par la formation ou par l'expérience. C'est pourquoi on n'y trouvera aucune mention d'aptitudes ou de qualités personnelles.

Utilisation des fiches compétences pour la formation et l'évaluation

Comme indiqué précédemment, les fiches compétences, associées au référentiel professionnel, peuvent être utilisées pour définir avec les maîtres de stage ou d'apprentissage les objectifs des périodes en milieu professionnel.

Les fiches, associées aux prescriptions d'évaluation (objectifs, points et attendus, cf. partie 3), peuvent être utilisées pour élaborer des situations de formation et des situations d'évaluation.

Dans ce dernier cas, les équipes doivent tenir compte du fait que ces fiches concernent la description de situations professionnelles maîtrisées par des professionnels confirmés, le diplôme visant quant à lui l'acquisition des capacités nécessaires au niveau d'insertion dans l'emploi.

Remarque : Les fiches compétences concernent la description de situations professionnelles maîtrisées par des professionnels confirmés. Les équipes tiendront compte dans la préparation des évaluations que les capacités attestées par le diplôme ne visent pas ce niveau de maîtrise mais celui nécessaire à l'insertion dans l'emploi.

Définition des rubriques d'une fiche de descripteurs de compétences d'un diplôme rénové en UC

*Les définitions suivantes sont celles des rubriques d'une fiche de descripteurs de compétences.
Une fiche de compétences permet de décrire les ressources mobilisées par un professionnel⁴
expérimenté quand il maîtrise les situations professionnelles correspondant à un domaine
d'activité ou à un ensemble d'activités ayant la même finalité, dont on considère qu'elles relèvent
d'un champ de compétence particulier. Elle donne également un certain nombre d'informations
sur les situations professionnelles et leurs conditions de réalisation.*

Fiche relative à [un champ de compétence donné]	
<p>Ex. : Commercialisation des produits de l'exploitation – Intervention sur le végétal – Soins aux animaux – Encadrement d'équipe – Organisation du travail – Gestion économique et administrative</p>	
Situations professionnelles significatives	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Il s'agit des situations significatives au sens de la compétence, identifiées avec les titulaires des emplois et leurs employeurs ➤ Par nature peu nombreuses, elles suffisent pour rendre compte de l'ensemble des compétences mobilisées dans le travail
Finalité :	
<p>Description synthétique de la finalité, pour le titulaire de l'emploi, des activités réalisées dans le cadre de la ou des situations professionnelles citées en référence. Elle donne le sens au travail et montre dans quel but le professionnel mobilise des ressources pour maîtriser ces situations.</p> <p>(On utilise une phrase débutant par un verbe actif)</p>	
Responsabilité / autonomie :	
<p>Description synthétique du niveau de responsabilité du titulaire de l'emploi et de son degré d'autonomie dans les situations support.</p> <p>Responsabilité : personnelle (financière, juridique, sociale) ou par rapport aux tiers concernés (associés, clients / fournisseurs, partenaires, salariés)</p> <p>Autonomie : latitude du professionnel pour décider et agir sur son travail et, le cas échéant, sur les activités de l'entreprise et éléments intervenant dans le système de décision.</p>	
Environnement de travail :	
<p>Description des principaux éléments du contexte dans lequel se déroulent les activités, éléments pouvant influencer sur l'organisation, le fonctionnement de l'entreprise et les conditions de travail ou encore ayant un impact sur la santé, relatifs à la pénibilité du travail, aux liens fonctionnels, etc.</p>	
Indicateurs de réussite :	
<p>Éléments permettant de considérer que le résultat du travail confié est conforme aux attentes (donc réalisé avec compétence). Les indicateurs quantitatifs ou qualitatifs permettent de situer la performance du professionnel expérimenté dans la maîtrise des situations professionnelles, ils ne doivent en aucun cas devenir des critères de réussite pour valider, dans le cadre de la délivrance d'un diplôme, des capacités fondées sur un niveau « débutant ».</p> <p>On ne retient pas les indicateurs dont les résultats sont soumis à beaucoup d'autres facteurs ou dont les résultats n'apparaissent qu'à trop long terme.</p>	

⁴ Le terme « professionnel » est employé dans ce contexte pour désigner un titulaire de l'emploi visé par le diplôme.

Les rubriques suivantes présentent les « ressources » : savoirs, savoir-faire et comportements, mobilisées par le titulaire de l'emploi dans les situations professionnelles de référence.

Remarque : certaines de ces ressources peuvent également être mobilisées dans des situations qui relèvent d'autres champs de compétences. On les retrouvera alors également dans les fiches correspondantes car chacune de ces fiches doit pouvoir être lue indépendamment des autres.

Savoir-faire	Savoirs
<p>Ensemble des savoir-faire techniques et pratiques mis en œuvre dans les situations professionnelles. Leur liste n'est pas exhaustive, elle correspond aux savoir-faire identifiés par l'analyse du travail.</p> <p>Leur description est faite à l'aide d'un verbe actif à l'infinitif.</p>	<p>Connaissances, savoirs de base mobilisés dans les situations professionnelles, nécessaires à la réalisation du travail et à l'expression de la compétence.</p> <p>Ils s'expriment à l'aide d'un substantif.</p>
Savoir-faire consolidés par l'expérience	Comportements professionnels
<p>Ces savoir-faire, en général complexes, demandent du temps et de l'expérience pour être acquis en totalité.</p> <p>Ils sont décrits à l'aide d'un verbe actif à l'infinitif.</p> <p>Le plus souvent, seules les bases permettant de développer ces savoir-faire pourront être acquises en formation. Ces savoir-faire ne sont pas visés par l'évaluation en formation. Ils peuvent servir de repère pour la VAE.</p>	<p>Ensemble d'attitudes, de savoir-être qui interviennent dans l'activité et participent de la compétence globale. Seuls les éléments essentiels pour la maîtrise des situations professionnelles sont indiqués dans cette rubrique.</p> <p>Un comportement est décrit par un verbe à l'infinitif.</p> <p>Attention : cette rubrique n'est pas destinée à décrire des aptitudes ou des qualités personnelles, éléments qui ne sont pas retenus dans les diplômes du MAAP.</p> <p>Les comportements professionnels peuvent être développés par la formation ou par l'expérience.</p>

Liste des champs de compétences du BP Aménagements paysagers

- 1. Organisation du travail dans une logique de chantier**
- 2. Intervention sur le végétal**
- 3. Utilisation et entretien du matériel**
- 4. Intervention sur l'espace**
- 5. Animation d'équipe et communication**

Chaque champ de compétences fait l'objet d'une fiche descriptive, reproduite dans les pages suivantes.

1. Organisation du travail dans une logique de chantier

Situations professionnelles significatives

- ✓ Préparation et vérification des éléments nécessaires à la réalisation du travail
- ✓ Vérification des dispositifs de sécurité et du respect de la réglementation
- ✓ Coordination du travail de l'équipe dans l'espace d'intervention
- ✓ Ajustement des activités en cours de travaux

Finalité :

Rationaliser et optimiser ses interventions et celles de son équipe pour atteindre le résultat recherché en tenant compte des contraintes et des objectifs de l'entreprise

Responsabilité/ autonomie :

Le salarié est responsable de son équipe, de la réalisation des travaux qui lui sont confiés ainsi que de l'utilisation du matériel. Il coordonne les éléments nécessaires à la préparation, au déroulement et au suivi du travail et il participe simultanément à l'exécution des travaux.

Dans le cadre de l'organisation de son travail, il prend et transmet les consignes relatives à l'activité.

Il donne les informations nécessaires à la compréhension du travail et guide les collègues dans la réalisation de leurs tâches.

Il a une autonomie dans les prises de décisions qui relèvent du déroulement et de l'organisation de ses activités

En cas de dysfonctionnement majeur, il alerte un de ses supérieurs.

Il lui rend compte quotidiennement, par écrit ou par oral.

En matière de santé et sécurité au travail, l'organisation du travail est une des mesures de prévention à la charge de l'employeur. Le salarié doit respecter toutes les consignes s'y rapportant afin de préserver sa santé, celle des autres salariés et du public. Il doit en outre tenir compte de toutes les réglementations et des règles de bonnes pratiques visant au respect de l'environnement.

Environnement de travail :

La délimitation des fonctions exercées par le salarié dépend du type de structure (entreprise, collectivité, association...), de sa taille, du type d'activité, de son niveau de mécanisation...

Pour ses activités quotidiennes, le salarié travaille rarement seul mais plus souvent en équipe restreinte qu'il doit animer.

Sur le chantier, il doit faire preuve d'une capacité d'organisation pour répartir et enchaîner de façon cohérente les différentes activités, dans un souci de rentabilité, de sécurité et de protection de l'environnement.

Le salarié exerce son activité dans des espaces différents en fonction des chantiers à réaliser par l'entreprise.

Indicateurs de réussite :

Mise en œuvre des procédures et des consignes

Adaptation du mode d'organisation à la nature et aux contraintes du chantier ainsi qu'aux objectifs définis pour la période considérée

Productivité et qualité du travail

Remise en état et rangement des locaux, du matériel et du chantier

Savoir-faire	Savoirs
<p>Anticiper sur le déroulement d'un chantier pour préparer le matériel et les installations et raisonner son intervention</p> <p>Reformuler des consignes</p> <p>Repérer les contraintes et la configuration de l'espace de travail.</p> <p>Identifier les risques encourus à son poste de travail et en tenir compte dans la préparation de son travail</p> <p>Hiérarchiser et organiser les activités en fonction de la logique des travaux dans le cadre d'une intervention en équipe.</p> <p>Rassembler les matériels, équipements, végétaux nécessaires au déroulement d'un chantier</p> <p>Prendre en compte les conditions météorologiques</p> <p>S'assurer quotidiennement du nettoyage et rangement du matériel et des outils et de l'élimination des déchets</p> <p>Lire un plan et situer les implantations</p> <p>Suivre (réception et contrôle) l'approvisionnement des fournitures liées à sa mission</p> <p>Vérifier la mise en sécurité de la zone d'intervention et du matériel utilisé</p> <p>Estimer le temps global nécessaire pour chaque opération</p> <p>Auto-évaluer son travail et rendre compte du travail fait</p> <p>Enregistrer des données en utilisant les outils de communication utilisés par l'entreprise</p>	<p>Analyse des contraintes et risques liés à un espace de travail</p> <p>Besoins en temps de travaux et principes généraux d'organisation du travail dans une entreprise du paysage</p> <p>Postures permettant une économie de l'effort</p> <p>Impact des activités sur l'environnement et précautions à prendre qui relèvent de l'organisation</p> <p>Principaux risques professionnels relatifs au secteur professionnel et au poste de travail</p> <p>Réglementation en vigueur sur la santé et la sécurité au travail : principes généraux de la prévention des risques professionnels, démarche d'évaluation, droit de retrait du salarié</p> <p>Méthodes d'organisation du travail d'une équipe</p> <p>Gestion des approvisionnements</p> <p>Lecture d'un plan</p>
Savoir-faire consolidés par l'expérience	Comportements professionnels
<p>Suggérer une réunion de chantier</p> <p>Discerner les limites de son champ d'action</p>	<p>S'assurer de la compréhension et de l'application des consignes</p> <p>Faire preuve de réactivité face aux dysfonctionnements</p> <p>Etre attentif aux risques liés à l'activité et se protéger en conséquence</p> <p>Faire preuve de rigueur dans le travail et les attendus</p> <p>Respecter les horaires et les temps de travaux prévus</p>

2. Intervention sur le végétal

Situations professionnelles significatives

- ✓ Travaux de semis et de plantation
- ✓ Travaux d'entretien du végétal : irrigation, tonte, travail du sol, taille, fauchage, fertilisation, désherbage manuel...
- ✓ Mise en œuvre de méthodes de protection des végétaux

Finalité :

Réaliser des opérations visant à garantir la croissance et le développement des végétaux dans le respect de l'environnement, de consignes esthétiques et des normes et règles prévues.

Responsabilité / autonomie :

Le salarié assure les travaux sur la base des consignes d'un chef de chantier, d'un conducteur de travaux ou directement du chef d'entreprise, qu'il transmet aux membres de son équipe. En cours de réalisation, il doit assurer, le plus souvent en autonomie, la cohérence et la complémentarité des différentes activités générées par le chantier, dans un souci d'efficacité et de sécurité. Il doit s'adapter au contexte rencontré tant technique que relationnel.

Le salarié peut décider du moment et de la nature des interventions.

Il s'informe et est informé des conséquences de son travail, et plus particulièrement du chantier, sur l'environnement (protection des eaux, érosion, biodiversité...).

En matière de taille, il est responsable de ses appréciations, coupes et interventions (réorientation, remplacement, restructuration).

En matière de protection des végétaux, il doit en référer à son supérieur avant d'agir.

Le chef d'équipe a un rôle important dans l'observation et la surveillance des végétaux. Il doit être attentif au développement du végétal, à son état de santé et être à même de détecter les anomalies et d'en faire part au responsable. Il doit en permanence être conscient qu'il fournit une prestation, en fonction d'une commande déterminée, en utilisant des moyens matériels et des techniques professionnelles.

Environnement de travail :

Il s'agit d'une activité de plein air soumise aux aléas climatiques et à la saisonnalité de certaines opérations. Le travail est réalisé le plus souvent en équipe restreinte. Si le travail repose essentiellement sur des aspects techniques, le salarié agit dans le cadre d'une activité de service qui implique souvent des situations de communication avec le client ou l'utilisateur.

Le salarié utilise, avec une fréquence variable selon les travaux, des matériels motorisés et des produits chimiques et/ou organiques. Les risques liés à l'utilisation de ces matériels et de ces produits sont plus ou moins élevés pour le salarié, les personnes qui l'entourent et l'environnement dans lequel il intervient. Le salarié doit respecter les règles de sécurité et la réglementation en vigueur. Dans tous les cas, les activités de coupe et de traitements phytosanitaires nécessitent en permanence une vigilance importante du fait des risques encourus et nécessitent le port d'équipements de sécurité appropriés.

Le travail en milieu urbain peut entraîner des risques spécifiques, en terme de sécurité notamment.

Indicateurs de réussite :

Organisation du travail (chronologie, durée...)

Qualité de l'entretien des végétaux (hauteur de tonte, découpe des bordures, régularité des tailles, remise en état des massifs, esthétique, propreté, état sanitaire...)

Qualité du développement des végétaux (taux de reprise, vitesse de croissance...)

Traitement des déchets du chantier (tri, évacuation, valorisation...)

Respect des règles d'utilisation des matériels, nettoyage et rangement

Utilisation des équipements de protection individuels (EPI) et des équipements de protections réglementaires pour les matériels

Respect du dosage des produits et des consignes d'application (aucune erreur)

Précision du réglage du pulvérisateur lors des traitements phytosanitaires

Respect des techniques de plantation

Réalisation du tuteurage et de la protection

Densité de l'engazonnement

Savoir-faire	Savoirs
<p>Préparer les végétaux à planter (mise en jauge, habillage) Effectuer les plantations d'arbustes ou d'arbres (ouverture des trous de plantation ; préparation, installation des plantations ; tuteurage, haubanage, colliers de protection, cuvette d'arrosage...) Effectuer les plantations d'un massif suivant le type de plants fournis : mottes, godets, plaques Effectuer un engazonnement par semis (préparation du lit de semences, répartition régulière de la semence manuellement ou mécaniquement, roulage) Effectuer un engazonnement par placage (mise en place et fixation des plaques, roulage) Identifier les risques encourus au cours des activités Respecter les règles de sécurité et les principes de protection de la personne Entretien des pelouses (découpe des bordures, arrosage, défouillage, roulage, aération par scarification, décompactage, sablage, terreautage, regarnissage...) Tondre des pelouses Effectuer les plantations sur végétaux non ligneux Tailler des végétaux arbustifs en massif et en haie (taille de formation, taille d'entretien courant, taille des haies ou de formes spécifiques) Arroser (un gazon, des plantes à massif, des arbustes...) Effectuer le travail du sol, manuellement (découpe, bêchage, griffage, binage, sarclage, désherbage...) ou avec du matériel motorisé Effectuer l'apport d'amendements et d'engrais sur gazons, massifs de végétaux non ligneux, arbustes en massifs et en haies Effectuer les soins aux végétaux : préparer les produits (dilution, mélange) en suivant les consignes et réaliser l'application Utiliser et entretenir le matériel nécessaire aux traitements phytosanitaires (pulvérisateurs...) Utiliser et entretenir le matériel nécessaire aux travaux de taille et d'élagage (différents types de sécateurs, tronçonneuses, tailleuses, broyeur de branches...) Utiliser et entretenir le matériel nécessaire aux travaux de propreté (souffleuses à feuilles, ramasse-feuilles...) Préparer les mélanges nécessaires au fonctionnement des moteurs thermiques Effectuer le réglage des appareils Repérer des gestes inappropriés et les corriger</p>	<p>Notions de biologie et physiologie des végétaux utilisés en travaux paysagers Catégories d'amendements et d'engrais et principaux rôles Principaux ennemis, symptômes et/ou dégâts Notions de contrôle visuel et de seuil d'intervention Principaux moyens de prévention et de lutte correspondants</p> <p>Bases de calcul (proportionnalité, surface, volumes...) Règles de sécurité et connaissance des EPI adaptés aux travaux Risques de l'activité pour la sécurité, la santé et l'environnement Procédures d'hygiène et de protection de l'individu Nature et rôle des opérations à réaliser après traitement : vidange du fond de cuve, nettoyage du pulvérisateur, gestion des effluents, des emballages... Caractéristiques des matériels nécessaires aux travaux d'entretien Particularités et exigences pédoclimatiques des plantes Besoins en eau (relations sol – plante – climat) Impact de l'arrosage sur l'évolution du végétal Impact des arrosages sur l'environnement (ressources en eau...) Exigences techniques de mise en place des différents végétaux Types de sol et substrats Accessoires de plantation (matériel de tuteurage, d'haubanage, de protection du tronc, de protection du sol, d'irrigation individuelle, de paillage des plantes...) : fonction, propriétés, caractéristiques</p>

Savoir-faire consolidés par l'expérience	Comportements professionnels
<p>Apprécier une anomalie ou une situation critique concernant l'état sanitaire du végétal et l'impact sur son développement pour agir à bon escient : transmettre l'information ou intervenir selon le cas</p> <p>Savoir mettre le végétal en valeur</p> <p>Avoir le geste juste en général – et au niveau de la taille en particulier</p> <p>Maîtriser les gestes professionnels permettant une rapidité et une régularité d'exécution compatibles avec la préservation de son intégrité physique et de sa santé à long terme</p> <p>Adapter sa pratique à des situations différentes</p> <p>Apprécier l'état du terrain et adapter son intervention en conséquence</p>	<p>Prendre le temps de l'observation</p> <p>Auto-évaluer les résultats de son travail (aspect visuel, esthétique...)</p> <p>Identifier les risques encourus pendant les activités</p> <p>Appliquer constamment les principes de prudence, de respect de soi et des autres, et du matériel pendant son travail</p> <p>Veiller à la précision et au soin des gestes</p> <p>Signaler rapidement des anomalies ou des dysfonctionnements observés</p>

3. Utilisation et entretien du matériel

Situations professionnelles significatives

- ✓ Conduite et manipulation du matériel et des outils nécessaires aux différents travaux
- ✓ Repérage des dysfonctionnements des matériels et outils
- ✓ Entretien et rangement des matériels, outils et équipements

Finalité :

Optimiser les travaux prescrits en utilisant les différents matériels et équipements dans le respect de la réglementation et de la sécurité des biens et des personnes.

Responsabilité / Autonomie :

En préalable à toute utilisation d'engins et matériels, le salarié doit évaluer les facteurs de risques générés par leur conduite et leur utilisation et respecter les règles de sécurité. Il travaille sous l'autorité d'un chef de chantier mais il possède un degré d'autonomie important dans l'exécution des tâches qui lui sont confiées. Cette autonomie est principalement liée à ses compétences dans le domaine de la mécanique.

Il veille à sa propre sécurité, à celle des personnes travaillant avec lui ainsi qu'à celle des biens, équipements et installations présents sur le chantier. Il veille à ne pas mettre en danger des personnes extérieures au chantier.

Il a la responsabilité du contrôle et de l'entretien quotidien de son engin et/ou matériel et peut, suivant les engins et les types d'entreprises, assurer la maintenance de premier niveau.

Environnement de travail :

Selon les besoins de l'entreprise et les exigences du chantier, dans le respect des réglementations en vigueur et après avoir obtenu l'autorisation de conduite, le salarié conduit et/ou utilise différents matériels et engins :

- mini-tracteur avec des outils portés ou semi portés (benne, rotavator, herse, épierreuse, décompacteur, épandeur...);
- matériels nécessaires à la mise en place de gazon (décompacteur de sol; fraise; herse rotative; engazonneuse...);
- mini-chargeur : charger de la terre ou des matériaux, transporter des végétaux, niveler, régaler une couche de matériau, décaisser
- mini-pelleteuse : décaisser; réaliser une tranchée, un trou de plantation; arracher une souche; effectuer un curage, un nivelage
- mini-chargeuse-pelleteuse...

Il utilise et/ou conduit ces matériels et engins seul mais son activité est intégrée au sein d'une équipe.

Il peut être amené à travailler à l'atelier où il assure le contrôle et/ou la maintenance de 1^{er} niveau des matériels et/ou engins utilisés.

Indicateurs de réussite :

Pertinence du choix des outils et matériels utilisés

Utilisation des carburants et lubrifiants appropriés

Adaptation du régime du moteur de l'engin et de la vitesse d'avancement

Utilisation des équipements de protection individuels (EPI) et des équipements de protections réglementaires pour les matériels

Régularité du travail, respect des consignes et du temps.

Respect des règles : sécurité, consignes d'utilisation des matériels, code de la route...

Savoir-faire	Savoirs
<p>Charger et décharger le matériel en sécurité (utilisation de rampes si nécessaire, arrimage sur le camion ou la remorque...)</p> <p>Atteler le matériel (mise en place de la prise de force, vérification des protections et branchements électriques et hydrauliques)</p> <p>Vérifier le Poids Total Roulant Autorisé</p> <p>Conduire un mini tracteur avec des outils portés ou semi-portés (benne, rotavator, herse, épierreuse, décompacteur, épandeur...)</p> <p>Utiliser les matériels nécessaires à la mise en place de gazon (décompacteur de sol, fraise, herse rotative, engazonneuse...)</p> <p>Utiliser un mini-chargeur : charger de la terre ou des matériaux, transporter des végétaux, niveler, régaler une couche de matériau, décaisser</p> <p>Utiliser une mini-pelleteuse : réaliser une tranchée, un trou de plantation ; arracher une souche ; effectuer un curage, un nivelage ; décaisser</p> <p>Utiliser une mini-chargeuse-pelleteuse</p> <p>Vérifier la mise en sécurité des matériels et installations</p> <p>Appliquer constamment les principes de prudence, de respect de soi et des autres, et du matériel pendant son travail</p>	<p>Notions de mécanique, circuits hydrauliques et pneumatiques</p> <p>Notions de physique et risques liés à l'utilisation des matériels : équilibre, centre de gravité</p> <p>Réglementation relative à la conduite des engins</p> <p>Notions sur la réglementation en matière de protection des personnes et de l'environnement</p> <p>Notions de base en mathématiques (proportions, volumes)</p> <p>Notion de densité</p>
Savoir-faire consolidés par l'expérience	Comportements professionnels
<p>Manier les engins avec habileté et sûreté dans les situations difficiles</p> <p>Apprécier la globalité du chantier pour adapter son intervention</p> <p>Diagnostiquer les pannes et les dysfonctionnements les plus courants et /ou réparer en autonomie</p> <p>Anticiper les pannes et repérer les dysfonctionnements (au bruit, à la vue...)</p>	<p>Etre en permanence vigilant aux règles de sécurité et de prévention des risques professionnels</p> <p>Faire preuve de rigueur dans les vérifications et les contrôles du matériel</p> <p>Faire preuve de rigueur et de méthode dans le travail demandé et dans le respect des consignes</p>

4. Intervention sur l'espace

Situations professionnelles significatives

- ✓ Travaux de terrassement
- ✓ Réalisation des implantations : niveaux, traçage, piquetage...
- ✓ Travaux de maçonnerie paysagère
- ✓ Montage et mise en place d'équipements : pose de clôtures, portails, éléments décoratifs, arrosage...
- ✓ Travaux d'entretien et de maintenance des installations et infrastructures

Finalité :

Réaliser toutes les opérations techniques permettant d'implanter ou d'entretenir les éléments non végétaux dans l'espace d'intervention, en suivant les plans ou les indications fournis et en tenant compte des aléas rencontrés.

Responsabilité / autonomie :

Le salarié assure les travaux sur la base des consignes d'un chef de chantier, d'un conducteur de travaux ou directement du chef d'entreprise, il les transmet aux membres de son équipe. En cours de réalisation il doit assurer, le plus souvent en autonomie, la cohérence et la complémentarité des différentes activités générées par le chantier dans un souci d'efficacité et de sécurité. Il doit s'adapter au contexte rencontré tant technique que relationnel. Il s'informe et est informé des conséquences de son travail et plus globalement de l'impact du chantier sur l'environnement (protection des eaux, érosion, biodiversité...).

Le salarié peut décider du moment et de la nature des interventions. Il est responsable de l'entretien courant du matériel qu'il utilise.

Le salarié reçoit des consignes précises sur les travaux à réaliser en général sous forme de plan. Il est rarement seul pour effectuer toutes les interventions.

Son expérience et l'organisation du travail dans l'entreprise ou la collectivité peuvent lui conférer une grande autonomie dans la conduite des activités, mais toujours sous la responsabilité de son supérieur.

Environnement de travail :

Activité de plein air soumise aux aléas climatiques et à la saisonnalité de certaines opérations. Le travail est réalisé le plus souvent en équipe restreinte. Si le travail repose essentiellement sur des aspects techniques, le salarié agit dans le cadre d'une activité de service qui implique souvent des situations de communication avec le client ou l'utilisateur.

Le salarié utilise, avec une fréquence variable selon les travaux, des matériels motorisés et des produits chimiques et/ou organiques. Les risques liés à l'utilisation de ces matériels et de ces produits sont plus ou moins élevés pour le salarié qui doit respecter les règles de sécurité et la réglementation en vigueur.

L'usage des engins de terrassement est quasiment indispensable et peut être rendu particulièrement délicat, voire dangereux, lorsqu'il est utilisé en zone très aménagée et avec de nombreux réseaux.

Le travail réalisé en milieu urbain peut entraîner des risques spécifiques.

Indicateurs de réussite :

Planéité, pente des dallages...

Étanchéité des raccords

Régularité du travail et respect des consignes

Communication sur les observations effectuées

Choix et utilisation des outils et matériels en fonction des contraintes du chantier

Organisation de son activité

Respect des procédures de montage des matériels

Précision des mesures, réalisation de l'autocontrôle du travail

Respect du matériel et des engins utilisés

Savoir-faire	Savoirs
<p>Lire un plan Réaliser les implantations : traçage, piquetage Réaliser en sécurité l'ouverture et le rebouchage de tranchées, de fosses, de trous... Réaliser les travaux de préparation du sol (participation aux travaux en vue de la mise en place des réseaux divers, mise en place de terres, fond de forme, décompactage, nivellement, mais aussi façon culturale, amendements, engrais...) Utiliser un motoculteur Assembler suivant un plan les éléments d'un réseau : raccords, filtres, vannes... Poser les réseaux (hors arrosage), les bordures... Réaliser les dallages et les pavages Installer des équipements de parcs et de jardins (mobilier, clôtures...) Réaliser un scellement Identifier les risques encourus au cours des activités Respecter les règles de sécurité et les principes de protection de la personne Repérer des gestes inappropriés et les corriger</p>	<p>Caractéristiques du sol en tant que support d'éléments inertes. Rôle du drainage Caractéristiques des matériaux utilisés pour la maçonnerie paysagère, les surfaces minérales, les réseaux divers, les clôtures, portails, éléments décoratifs... Notions de base sur la conception d'un réseau Normes et réglementations liées aux réseaux Notions de base en mathématiques</p>
Savoir-faire consolidés par l'expérience	Comportements professionnels
<p>Repérer une situation critique et transmettre l'information et/ ou proposer une solution Prendre l'initiative de l'intervention à réaliser au vu des observations effectuées Apprécier l'état du terrain et adapter son intervention en conséquence. Maîtriser les gestes professionnels avec une rapidité et une régularité d'exécution compatible avec la préservation de son intégrité physique et sa santé à long terme Adapter la conduite en fonction des contraintes du milieu pour limiter les risques d'accident, de dégradation du matériel ou de dégâts sur le végétal Réaliser la totalité de la mise en place en autonomie</p>	<p>Veiller à la précision et au soin des gestes Appliquer constamment les principes de prudence, de respect de soi et des autres, et du matériel pendant son travail Signaler rapidement des anomalies ou des dysfonctionnements observés Adopter en permanence des gestes et postures professionnels adaptés aux efforts à fournir Faire preuve de rigueur dans les contrôles visant à garantir sa sécurité, celle du matériel des autres personnels et du public</p>

5. Animation d'équipe et communication

Situations professionnelles significatives

- ✓ Relations avec les supérieurs hiérarchiques et les opérateurs : fiche de travaux, signalement des dysfonctionnements...
- ✓ Echanges avec les fournisseurs et les clients
- ✓ Transmission des consignes, informations, conseils aux membres de l'équipe de travail
- ✓ Régulation de l'équipe de travail

Finalité :

Contribuer à créer des conditions de travail favorables au sein de l'entreprise et avec son environnement en développant la communication et le dialogue.

Responsabilité/autonomie :

On attend du salarié qu'il établisse des relations et mette en œuvre une communication efficace, à partir des informations qu'il reçoit et de ses observations. Il connaît le périmètre de ses responsabilités et ses marges d'initiative. Dans sa communication externe, il véhicule l'image de l'entreprise.

Environnement de travail :

Le salarié travaille dans le cadre d'une entreprise paysagiste ou d'une collectivité territoriale. Il exerce son activité sous l'autorité d'un chef de chantier, d'un conducteur de travaux ou directement du chef d'entreprise. L'organisation du travail varie selon la taille et le type d'organisme employeur. Le salarié anime, le plus souvent, une équipe de 2 à 3 personnes, et il relaie les consignes reçues du chef d'équipe. Il transmet toutes les informations nécessaires au fonctionnement de l'activité de façon ascendante et descendante.

Si son activité comporte une grande part de technique, il ne doit pas perdre de vue qu'il doit conseiller et guider le travail des membres de l'équipe. En externe, il agit dans le cadre d'une activité de service qui implique des situations de communication avec le client ou l'utilisateur.

Indicateurs de réussite :

Rapidité dans la prise en compte des consignes
Régularité et qualité des échanges avec les interlocuteurs principaux
Qualité et fiabilité des informations consignées ou restituées
Propreté et présentation des documents en fonction de leur usage
Respect des codes de communication

Savoir-faire	Savoirs
<p>Animer le travail d'une équipe en la motivant et en développant un esprit d'équipe Anticiper les conflits des personnes Réguler le travail d'une équipe par une information et une communication adaptées S'exprimer oralement de façon claire et précise Formaliser une appréciation sur les compétences des opérateurs dans le travail Communiquer dans un langage adapté à son interlocuteur Sélectionner les informations reçues par rapport à la diffusion Ecouter l'autre Restituer une information en la reformulant Rendre compte de son activité et de celle de son équipe Partager ses observations, demander des explications, rechercher des informations complémentaires Repérer et signaler les situations inhabituelles ou les anomalies en fonction de leur gravité estimée Guider et conseiller les membres de l'équipe Appliquer les règles fondamentales de la communication dans l'entreprise Appliquer les codes de la communication sociale Présenter l'entreprise et sa fonction dans l'entreprise</p>	<p>Techniques de base de la communication Techniques d'animation d'une équipe Bases de la communication dans une situation commerciale Bases lexicales et grammaticales de l'expression écrite Vocabulaire technique lié à l'activité professionnelle Bases du fonctionnement d'une entreprise paysagère, d'une collectivité territoriale, d'une association, leurs caractéristiques en termes d'organisation et de systèmes d'information Sources du droit : code du travail, conventions collectives...</p>
Savoir-faire consolidés par l'expérience	Comportements professionnels
<p>Rédiger un compte rendu d'activités synthétique et le présenter à un groupe</p>	<p>Garder le contrôle de soi Faire preuve de rigueur Adapter son attitude et son langage à différentes situations et différents types d'interlocuteurs Etre réceptif et ouvert au dialogue</p>

Partie 2 : Capacités attestées par le diplôme et modalités d'évaluation

Le tableau suivant présente la correspondance entre les capacités constitutives du référentiel de certification du diplôme et les unités capitalisables qui organisent l'évaluation.

Capacités	Nature des UC et objectifs terminaux des unités capitalisables	Prescriptions spécifiques
Capacités générales	UC générales (UCG)	
C 1	UCG 1 : Utiliser en situation professionnelle les connaissances et les techniques liées au traitement de l'information	
C 2	UCG 2 : Situer les enjeux sociétaux et environnementaux des aménagements paysagers	
Capacités professionnelles	UC professionnelles UCP	
C 3	UCP1 : Elaborer un projet professionnel dans le secteur paysager	
C 4	UCP 2 : Présenter le fonctionnement d'une entreprise de travaux paysagers	Evaluation basée sur l'étude d'une entreprise support de stage, d'apprentissage ou, à défaut, sur une entreprise de référence
C 5	UCP 3 : Communiquer dans une situation professionnelle	Evaluation en situation professionnelle
C 6	UCP 4 : Utiliser en situation professionnelle des connaissances et techniques relatives au végétal et au milieu	Evaluation basée sur une mise en situation dans un espace paysager de référence
C 7	UCP 5 : Utiliser en situation professionnelle des connaissances et techniques relatives aux infrastructures paysagères	
C 8	UCP 6 : Utiliser les matériels et équipements de l'entreprise	Evaluation en situation de conduite réelle
	UC techniques UCT	
C 9	UCT 1 : Conduire un chantier de mise en place ou d'entretien des végétaux	Evaluation en situation professionnelle
C 10	UCT 2 : Conduire un chantier de mise en place ou d'entretien des infrastructures paysagères	Evaluation en situation professionnelle
	UCARE	
C 11	UCARE 1 : Objectif à élaborer par le centre de formation habilité pour mettre en œuvre la formation	Evaluation en situation professionnelle
C 12	UCARE 2 : Objectif à élaborer par le centre de formation habilité pour mettre en œuvre la formation	Evaluation en situation professionnelle

Partie 3 : Liste des unités capitalisables et prescriptions pour l'évaluation

Le Brevet Professionnel option « Aménagements Paysagers » du ministère chargé de l'agriculture est un diplôme organisé et délivré en unités capitalisables, spécifique à la formation professionnelle continue et à l'apprentissage. Les unités capitalisables qui le constituent peuvent être obtenues indépendamment les unes des autres et sont valables pendant une durée de 5 ans.

Chaque unité capitalisable est définie par un objectif terminal. S'agissant d'un diplôme en UC du MAAP, les objectifs terminaux des unités capitalisables correspondent aux capacités globales du référentiel de certification.

Les règles communes de l'évaluation des diplômes en unités capitalisables du ministère chargé de l'agriculture sont définies par note de service.

Cette partie est complémentaire au référentiel de certification du diplôme qui énumère la liste des capacités attestées par le diplôme Brevet professionnel « Aménagements paysagers » et présente les modalités d'évaluation permettant la délivrance du diplôme. Ces dernières mettent en correspondance les capacités globales et les objectifs terminaux évalués et donnent des prescriptions spécifiques relatives notamment aux conditions d'évaluation en situation professionnelle et à la prise en compte de contextes locaux.

Elle présente, pour chaque UC et chaque objectif, les éléments qui doivent guider la mise en œuvre de l'évaluation : les points sur lesquels peut porter l'évaluation ainsi que les attendus en matière de performances de la personne évaluée.

Les objectifs intermédiaires des UC doivent tous être évalués mais la validation concerne l'atteinte de l'objectif terminal car la capacité visée par cet objectif résulte de la combinaison des objectifs intermédiaires. Une ou plusieurs situations d'évaluation peuvent être proposées pour une UC, mais elles doivent être conçues, dans leur structure, de façon cohérente et complémentaire par rapport à l'objectif terminal, et être proposées ensemble à l'agrément du jury, préalablement à leur administration. Le jury veille à ce que cette ou ces situations d'évaluation couvre(nt) le champ de l'ensemble des objectifs intermédiaires et permette(nt) en conséquence d'attester toutes les capacités. Les conditions et critères d'évaluation des situations sont définis dans les documents présentés au jury.

Liste des objectifs terminaux des UC

UCG 1 : Utiliser en situation professionnelle les connaissances et les techniques liées au traitement de l'information

UCG 2 : Situer les enjeux sociétaux et environnementaux des aménagements paysagers

UCP 1 : Elaborer un projet professionnel dans le secteur paysager

UCP 2 : Présenter le fonctionnement d'une entreprise de travaux paysagers

UCP 3 : Communiquer dans une situation professionnelle

UCP 4 : Utiliser en situation professionnelle des connaissances et techniques relatives au végétal et au milieu

UCP 5 : Utiliser en situation professionnelle des connaissances et techniques relatives aux infrastructures paysagères

UCP 6 : Utiliser les matériels et équipements

UCT 1 : Conduire un chantier de mise en place ou d'entretien des végétaux

UCT 2 : Conduire un chantier de mise en place ou d'entretien d'infrastructures paysagères

UCARE 1 : à élaborer par le centre de formation habilité⁵

UCARE 2 : à élaborer par le centre de formation habilité

⁵ Cf. NS DGER/POFE/N2005-2090 du 1^{er} décembre 2005 qui décrit la démarche d'habilitation. Les instructions générales relatives à l'organisation des examens conduisant à des diplômes en unités capitalisables figurent dans la NS DGER/POFEGTP/N2001-2118 du 4 décembre 2001.

Les objectifs d'évaluation des unités capitalisables du diplôme sont issus d'une analyse pédagogique des résultats de l'analyse du travail, synthétisés dans la partie 1 de ce document (fiches compétences).

Les capacités du référentiel de certification sont attestées quand les 12 objectifs terminaux des UC ont été évalués et validés. Ces UC peuvent être obtenues indépendamment et sont capitalisables.

Les catégories d'UC d'un brevet professionnel du ministère chargé de l'agriculture rénové sont les suivantes :

- 2 unités générales ou UCG, l'UCG 1 étant commune à tous les BP,
- 6 UC ou professionnelles UCP,
- 2 UC techniques ou UCT,
- 2 UCARE permettent l'adaptation à des situations d'emploi locales ou d'anticiper les évolutions du métier en permettant l'acquisition de compétences spécifiques.

Chaque unité capitalisable est définie par un **objectif terminal** et comporte des objectifs intermédiaires sur lesquels l'évaluation certificative doit porter. Tous les objectifs du référentiel doivent être évalués pour obtenir l'unité capitalisable mais la validation porte sur l'objectif terminal. Les prescriptions indiquent quand ces évaluations doivent se dérouler **en situation professionnelle**. L'objectif de renforcer la prise en compte de la réalité du travail dans l'écriture des objectifs d'évaluation explique l'importance relative de l'évaluation utilisant comme support des situations professionnelles.

Pour chaque UC et chaque objectif, sont précisés les « **points sur lesquels peut porter l'évaluation** » et les attendus correspondants.

- les **points sur lesquels peut porter l'évaluation** correspondent aux notions ou raisonnements ou aux actions concernés par l'évaluation.
- les **attendus** précisent la performance attendue lors de l'évaluation du ou des points identifiés.

Adaptation des UC par les équipes pédagogiques

Cette étape est réalisée en concertation avec les professionnels du secteur concerné lors de l'élaboration du dossier d'habilitation.

L'adaptation concerne principalement la création des UCARE et la contextualisation aux situations professionnelles rencontrées dans les entreprises de stage ou d'apprentissage.

Les **points et attendus** ont été déterminés pour couvrir le maximum de situations possibles, en conséquence le travail d'adaptation du référentiel d'évaluation devrait être minime, il consistera à sélectionner parmi les points sur lesquels peut porter l'évaluation ceux sur lesquels portera effectivement l'évaluation, ainsi que les attendus correspondants. Comme dans tous les diplômes en UC rénovés, les **objectifs** ne sont pas complétés d'un rang supplémentaire.

Evaluation

Cette partie du document complémentaire, combinée à l'utilisation des « fiches compétences » vise à apporter un appui au travail de préparation de l'évaluation qui doit être effectué par le formateur. L'évaluation tiendra compte du fait que les fiches compétences concernent des salariés en situation d'emploi, voire expérimentés, alors que le diplôme est délivré pour permettre l'accès à l'emploi.

Comme pour tout diplôme en unités capitalisables, l'équipe doit déterminer les contenus et le ruban de la formation qu'elle dispensera pour permettre aux apprenants d'atteindre les objectifs du référentiel. Pour chaque objectif intermédiaire, tous les items qui figurent dans la colonne « **points sur lesquels peut porter l'évaluation** » ne seront pas obligatoirement évalués. La colonne « **attendus** » précise la performance attendue lors de l'évaluation. De la même façon, des grilles, précisant les critères retenus pour les évaluations certificatives devront être élaborées.

Des évaluations en situation professionnelle sont parfois prescrites : selon le contexte, il peut s'agir d'évaluations dans une entreprise de stage ou d'apprentissage, dans l'exploitation ou l'atelier de l'établissement, dans une entreprise de référence ou encore de situations reconstituées.

UCG 1

OT 1 : Utiliser en situation professionnelle les connaissances et les techniques liées au traitement de l'information

OI G11 : Communiquer dans les situations de la vie professionnelle et sociale

OI G12 : Utiliser les mathématiques dans des situations professionnelles

OI G13 : Utiliser les technologies de l'information et de la communication

Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
OI G11 : Communiquer dans les situations de la vie professionnelle et sociale		
111 : Traiter les informations	Collecte de l'information (supports, sources, techniques de recherche d'information) Traitement de l'information (constitution d'une documentation) Analyse de différents types d'information (textes, images...) Lecture de cartes géographiques (topographique, pédologique...) Techniques de résumé d'information (texte...)	Pour un sujet donné, - identification de différentes sources d'information - sélection d'informations pertinentes - argumentation des choix effectués A partir d'un support donné, - identification d'éléments de concordance et/ou contradictoires, identification des idées clefs. - analyse avec maîtrise du vocabulaire utilisé et de la syntaxe Lecture et interprétation des éléments constitutifs d'une carte A partir d'un support donné, - identification du plan et des idées essentielles - maîtrise du vocabulaire utilisé et de la syntaxe
112 : Produire les messages indispensables à la vie professionnelle et sociale	Techniques d'expression écrite et de présentation Rédaction de contenus (correspondance, imprimés, note, rapport, compte rendu...) Pratique de différentes modalités de texte (argumentatif, narratif...) Pratique des différents discours (explicatif, descriptif, argumentatif, narratif...) Principaux outils de communication	Choix et maîtrise d'un type de présentation Maîtrise de la rédaction (modalité de texte et discours) Maîtrise du vocabulaire spécifique au contexte professionnel et de la syntaxe Cohérence du contenu et de l'argumentation

113 : Communiquer oralement	Principales règles de la communication orale Prise de notes Modalités de communication orale (téléphone, exposé, échange oral adapté à un type d'interlocuteurs...)	Adaptation à une situation de communication orale donnée (attention, maîtrise, vocabulaire...) Pour une modalité donnée, restitution de l'information, cohérence et pertinence du discours Dans le cadre d'une activité professionnelle donnée, restitution d'une information (présentation, argumentation, transmission d'information, confrontation de points de vue...)
--	---	--

Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
OI G12 : Utiliser les mathématiques dans des situations professionnelles		
121 : Résoudre un problème mathématique	Calcul numérique Proportionnalité Géométrie plane et dans l'espace Statistique descriptive simple, paramètres de position, de dispersion Changement d'unités	Maîtrise des calculs élémentaires Utilisation d'une calculatrice Utilisation du calcul mental Application de la proportionnalité dans des situations professionnelles courantes (dosages, débit, rendement, taux, échelles, calcul d'intérêt...) Construction de figures et calcul de périmètres, d'aires, de volumes en situation professionnelle (cubage, plans....) Construction, lecture et interprétation de représentations graphiques de données statistiques Calcul de fréquence, moyenne, médiane Interprétation, comparaison Maîtrise des conversions dans toutes les unités usuelles (longueur, surface, volume, masse...) Contrôle de la validité des résultats
122 : Traduire une situation professionnelle en langage mathématique	Notion de fonction Fonctions linéaires, affines Equations, inéquations de premier degré Systèmes d'équation à deux inconnues	Résolution de problèmes issus de situations professionnelles en utilisant les fonctions (coefficient directeur d'une droite), les équations, les systèmes d'équations (résolution algébrique et/ou graphique) Contrôle de la validité des résultats

Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
OI G13 : Utiliser les technologies de l'information et de la communication		
131 : S'approprier un environnement informatique de travail	<p>Fonctionnement de base d'un microordinateur et de ses périphériques</p> <p>Principales manipulations</p> <p>Règles et usages de l'informatique Sécurité des données</p>	<p>Repérage des principales fonctions composant l'environnement informatique</p> <p>Maîtrise des fonctions de base en situation pratique dans le respect des règles : arborescence, création de dossiers, sauvegarde des fichiers...</p> <p>Enumération des principaux usages et règles d'utilisation de l'informatique</p>
132 : Construire une démarche de recherche en utilisant Internet	<p>Recherche d'informations et de documentation (fonctionnement d'un navigateur, d'un moteur de recherche, récupération de l'information...)</p> <p>Communication avec une messagerie (fonctionnalités, gestion des messages...)</p> <p>Règles élémentaires de droit et usages de l'informatique et de l'Internet</p>	<p>Réalisation d'une recherche approfondie sur un thème donné en utilisant les fonctionnalités d'un moteur de recherche</p> <p>Utilisation de différentes ressources (fichiers sons, images, vidéo...)</p> <p>Utilisation des différentes fonctionnalités d'une messagerie</p> <p>Enumération des principales règles et usages</p>
133 : Composer des documents numériques	<p>Utilisation de logiciels de traitement des données (traitement de texte, tableur, base de données...) : critères de choix, principales fonctions</p>	<p>Création, mise en forme et ajustement d'un document numérique : texte, tableau, graphique, image...</p>

UCG 2

OT 2 : Situer les enjeux sociétaux et environnementaux des aménagements paysagers

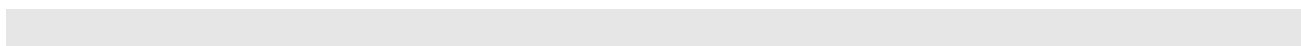
OI G21 : Identifier l'impact environnemental des aménagements du paysage

OI G22 : Situer le rôle des aménagements paysagers dans la société

L'évaluation de l'objectif 22 pourra s'appuyer sur l'étude d'un cas concret qui aura fait l'objet d'une visite, d'un dossier de presse, d'un reportage...

Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
OI G21 : Identifier l'impact environnemental des aménagements du paysage		
211 : Caractériser l'écosystème aménagé	Notion d'écosystème Composantes d'un écosystème et interactions Dynamique des écosystèmes : niveaux et réseaux trophiques, flux d'énergie et cycle de la matière, production et évolution des écosystèmes Action de l'homme sur les écosystèmes, caractéristiques écologiques des écosystèmes paysagers	Présentation des principales transformations à l'œuvre dans un écosystème et identification des niveaux trophiques Description des principales relations entre milieu et êtres vivants et entre êtres vivants au sein d'un écosystème Présentation des caractéristiques qui distinguent les écosystèmes paysagers des écosystèmes « naturels »
212 : Présenter les principaux impacts de l'activité professionnelle sur le milieu et les habitats	Principales actions d'aménagement paysager (production, conservation, aménagement, urbanisation...) : caractéristiques et impacts	A partir d'exemples, identification des conséquences de l'aménagement paysager, analyse critique et présentations d'actions conduites ou à conduire

Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
OI G22 : Situer les enjeux des aménagements paysagers dans la société		
221 : Caractériser le rôle des espaces paysagers dans la société	Notion de paysage, nature des espaces paysagers et des principaux types de réalisations Approche historique et culturelle Politiques publiques Convention européenne du paysage	Définition du paysage Présentation d'exemples d'aménagements paysagers Présentation des principales caractéristiques des politiques publiques concernées
222 : Présenter les enjeux de durabilité des aménagements paysagers	Catégorisation de l'aménagement de l'espace (rural, urbain, périurbain) Modes de gestion de l'espace et acteurs Environnement juridique du paysage Notion de durabilité - enjeux sociaux : usages de l'espace - enjeux économiques - enjeux environnementaux	A partir d'un exemple de projet de paysage ou d'aménagement paysager d'un territoire : - présentation des principales caractéristiques du projet ou de l'aménagement - identification des acteurs (financeurs, usagers, collectivités, concepteurs...) - identification des principaux enjeux sociaux, économiques et environnementaux



UCP 1

OT 3 : Elaborer un projet professionnel dans le secteur paysager

OI P11 : Présenter un projet d'emploi

OI P12 : Se situer dans un cadre social et réglementaire

Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
OI P11 : Présenter un projet d'emploi		
111 : Elaborer un projet d'insertion professionnelle	<p>Nature et caractéristiques des emplois salariés du secteur aux niveaux national, régional et local Caractéristiques des entreprises du secteur lié au projet</p> <p>Notion de parcours professionnel : - expériences professionnelles, sociales et de formation - qualification et compétences - aspirations personnelles</p> <p>Composantes et étapes de l'élaboration d'un projet : - profil d'emploi recherché - conditions d'emploi recherchées - types d'entreprises</p>	<p>Présentation des caractéristiques nationales et identification des particularités locales Identification de profils recherchés et des principales attentes des employeurs sur le territoire Identification des caractéristiques des entreprises</p> <p>Ajustement du projet initial d'emploi avec les offres d'emploi du territoire Analyse des écarts Identification des perspectives d'évolution et conséquences sur le projet d'insertion (compétences, formations complémentaires)</p> <p>Présentation des principaux éléments de son parcours professionnel et social Présentation argumentée des principaux éléments caractérisant le projet (nature, objectifs, atouts et contraintes...)</p>
112 : Repérer les principales structures et les outils de recherche d'emploi	<p>Outils de recherche d'emploi : annonces, sites internet, presse écrite, téléphone, candidature spontanée... Organismes d'appui à la recherche d'emploi : rôles et missions</p>	<p>Présentation et justification d'une démarche utilisant au moins deux des outils repérés Description des principales structures présentes sur le territoire ou dans le secteur professionnel</p>
113 : Préparer une recherche d'emploi	<p>Etapes de la démarche Supports écrits : - curriculum vitae - lettre de motivation Entretien d'embauche</p>	<p>Présentation d'une démarche de recherche d'emploi Elaboration d'un curriculum vitae En réponse à une offre d'emploi donnée, - rédaction d'une lettre de motivation - préparation de l'entretien</p>

Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
OI P12 : Se situer dans un cadre social et réglementaire		
121 : Rappeler les organismes et principes élémentaires du droit du travail	<p>Principaux organismes liés à la législation du travail et leurs rôles : inspection du travail, conseil des prud'hommes, tribunal administratif, syndicats...</p> <p>Négociation collective : conventions et accords, statuts</p> <p>Notion de contrat (en particulier contrat de travail) et principaux types de contrats</p> <p>Notions relatives aux conditions de travail (durée, périodes d'essai, congés, repos, formation professionnelle...)</p> <p>Dispositions réglementaires du code du travail relatives à la prévention des risques professionnels</p> <p>Médecine du travail et CHSCT</p>	<p>Identification des organismes compétents face à une question concrète</p> <p>Présentation des principales rubriques d'une convention collective</p> <p>Explication des principales caractéristiques de la convention collective de la branche professionnelle</p> <p>Présentation des principales obligations des contractants</p> <p>Énumération des principales rubriques d'un contrat de travail à partir d'un exemple et commentaire</p> <p>Énumération des étapes de la procédure en cas de rupture ou de modification d'un contrat de travail (démission, licenciement, temps de travail...)</p> <p>Présentation des principales règles correspondantes : démarche d'évaluation des risques, impact de l'organisation du travail sur l'amélioration des conditions de travail, rôle du médecin du travail</p> <p>Présentation de la notion de droit de retrait et de mise en danger d'autrui</p>
122 : Rappeler les principaux dispositifs de protection sociale	<p>Principaux organismes liés à la protection sociale et au chômage : ANPE et ASSEDIC, assurances, régime général et régimes spécifiques...</p> <p>Éléments constitutifs d'une fiche de paie</p> <p>Assurances sociales, prestations familiales</p> <p>Notion de droits sociaux</p> <p>Maladies professionnelles et accidents du travail : déclaration, prise en charge...</p>	<p>Identification d'organismes compétents à partir de questions concrètes</p> <p>Identification et explication des rubriques d'une fiche de paie.</p> <p>Comparaison salaire brut/salaire net</p> <p>Présentation des postes de cotisations sociales et des droits qu'ils ouvrent</p> <p>Présentation de la démarche à suivre en cas de maladie ou accident</p>

UCP 2

OT : Présenter le fonctionnement d'une entreprise de travaux paysagers

OI P21 : Présenter l'entreprise dans son environnement

OI P22 : Proposer des éléments de diagnostic de l'entreprise

Prescription : L'évaluation sera basée sur l'étude d'une entreprise support de stage ou d'apprentissage ou, à défaut, d'une entreprise de référence.

Remarque : dans cette unité, le terme « entreprise » est entendu au sens large, qu'il s'agisse d'une entreprise privée ou d'un organisme public.

Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
OI 21 : Présenter l'entreprise dans son environnement		
211 : Situer l'entreprise dans la filière paysage	Notion de filière paysage Acteurs de la filière : donneurs d'ordre, entreprises et collectivités, organisations professionnelles Interactions des acteurs Catégorisation des entreprises	Présentation des rôles de chacun : maître d'œuvre, maître d'ouvrage, utilisateurs Présentation du rôle et du poids des organisations professionnelles du secteur Pour une entreprise donnée, indication des caractéristiques relatives à son classement dans une catégorie
	Qualification des entreprises	Présentation des principaux outils de classification et contrôle de l'activité des entreprises du paysage (Qualipaysage, ISO 9000...)
	Environnement de l'entreprise : composantes externes au système-entreprise Composantes du marché : interactions, concurrence, réglementation	Description des principales caractéristiques de l'environnement de l'entreprise (géographiques, techniques, sociales, commerciales...) Identification des principales mesures régissant l'activité (marché public, urbanisme)

212: Présenter les caractéristiques de l'entreprise	Caractéristiques et finalités suivant le statut : entreprise ou organisme public	Présentation de l'entreprise en indiquant les aspects juridiques (statut), marchés, activités, chiffre d'affaire, personnel (statuts)
	Fonctionnement de l'entreprise Moyens de production Organisation de l'entreprise et du processus de pilotage Organisation du travail	Description des principales composantes du système (moyens de production, composantes humaines et historiques, technico-économiques et financières...) Identification des principales fonctions de l'entreprise, présentation des principaux secteurs ou services, identification de leur rôle Présentation schématique du fonctionnement de l'entreprise avec : - finalités de l'entreprise - principaux choix stratégiques : techniques, sociaux, économiques - relations hiérarchiques et fonctionnelles
	Durabilité environnementale : impact des pratiques professionnelles, de la gestion des effluents et des déchets sur l'environnement de l'entreprise et des chantiers (eau, sols, paysage, biodiversité...) Durabilité économique Durabilité sociale	A partir de quelques indicateurs simples, présentation des caractéristiques de l'entreprise vis-à-vis des aspects de durabilité environnementale, économique et sociale

Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
OI P22 : Proposer des éléments de diagnostic de l'entreprise		
221: Caractériser le fonctionnement de l'entreprise dans son environnement	Mise en relation des composantes du système en lien avec les finalités, l'environnement et la durabilité Facteurs clés et axes de progrès	Analyse argumentée en s'appuyant sur des références : - identification des atouts et contraintes de l'entreprise - identification des forces et faiblesses de l'entreprise par rapport aux objectifs fixés - identification des conséquences sur la durabilité Indication des éléments ayant favorisé la création et/ou la croissance l'entreprise Indication des opportunités et des freins au développement de l'entreprise
222 : Proposer des changements et/ou des améliorations	Nature et facteurs d'évolution de l'entreprise (organisation, produits ou services, techniques, marchés...)	Formulation d'hypothèses simples d'évolution de l'entreprise Pour une évolution proposée : - description des composantes de l'évolution - modalités et impact sur les composantes de l'entreprise

UCP 3
OT : Communiquer dans une situation professionnelle

OI P31 : Conduire un entretien sur son espace de travail

OI P32 : Rendre compte de son activité à un supérieur hiérarchique

Prescription : L'évaluation sera réalisée en situation professionnelle.

Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
OI P31 : Conduire un entretien sur son espace de travail		
311 : Accueillir un nouvel arrivant	Nature et choix des informations délivrées Transmission de consignes	Présentation du poste de travail Explicitation des règles spécifiques de fonctionnement Présentation des règles d'hygiène et de sécurité Adaptation de son niveau de langage à son interlocuteur Présentation des principales règles de communication de l'entreprise vers sa clientèle
312 : Expliquer un geste professionnel	Démonstration d'une pratique professionnelle à un collègue	Pour une démonstration donnée : - présentation des tâches à effectuer, description de leur mode de réalisation en utilisant un vocabulaire adapté - vérification de la compréhension de ses explications - régulation de l'activité le cas échéant - évaluation de la séquence de travail
313 : Présenter au client le chantier à conduire	Utilisation des règles de communication de l'entreprise	Pour un chantier donné : - présentation de l'organisation prévue, (chronologie, durée, moyens...) - vérification de la compréhension de ses explications - prise en compte des remarques

Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
OI P32 : Rendre compte de son activité		
321: Analyser les effets de son intervention	Connaissance et interprétation des critères d'évaluation de l'activité Autoévaluation de sa prestation	Présentation critique de la méthode utilisée et des conditions de réalisation Mise en évidence des axes de progrès
322 : Rendre compte du résultat d'une mission	Formulation et transmission des informations concernant le travail de l'équipe	Sélection des informations à transmettre Production d'un message oral Présentation synthétique et commentaire sur le déroulement

UCP 4

OT : Utiliser en situation professionnelle des connaissances et techniques relatives au végétal et au milieu

OI P41 : Maîtriser des notions relatives aux végétaux et à leur développement

OI P42 : Raisonner en fonction du contexte une intervention dans un espace paysager

Prescription : L'évaluation sera basée sur une mise en situation dans un espace paysager de référence.

Remarque : Il est souhaitable que chaque région établisse, en fonction de ses caractéristiques, la liste des espèces végétales qui doivent être identifiées par les candidats.

Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
OI P41 : Maîtriser des notions relatives aux végétaux et à leur développement		
411 : Mobiliser des connaissances sur les fonctions végétales	Morphologie des végétaux	Description et explication du rôle des parties d'un végétal
	Croissance des végétaux	Identification des zones de croissance et des principaux facteurs de croissance des végétaux
	Etapes de développement, durée des cycles (plantes annuelles, bisannuelles, vivaces et pérennes), influence du climat	Présentation des cycles de développement des plantes et des principaux facteurs influant sur ces cycles
	Reproduction des végétaux : - pollinisation - organisation et rôle des graines et des fruits - conditions et finalités de la germination Multiplication végétale	Explication des différentes étapes aboutissant à la graine Présentation de la germination et ses conditions Enumération des modes de multiplication des végétaux Comparaison multiplication et reproduction
	Caractéristiques de la nutrition des végétaux	Présentation de la nature et des rôles des éléments nutritifs absorbés par la plante (eau, minéraux)

<p>412 : Décrire les principales caractéristiques du milieu influant sur la croissance des végétaux</p>	<p>Effets du climat sur le végétal</p> <p>Principaux types de sols et de substrats Techniques de travail du sol Fertilisation NPK et amendements Protection des végétaux</p>	<p>Présentation des principaux effets du climat sur le développement des végétaux Identification des accidents climatiques les plus fréquents dans une région donnée</p> <p>Enumération des fonctions et caractéristiques des principaux types de sols et de substrats Présentation des principales techniques permettant d'améliorer la qualité des sols Présentation des principes de la fertilisation et de la protection des végétaux</p>
<p>413 : Identifier des végétaux</p>	<p>Reconnaissance de végétaux (espèces, variétés, cultivars) utilisés en aménagement paysager Caractéristiques botaniques et écologiques Notions de sélection végétale</p>	<p>Identification aux différents stades de développement Description des principales caractéristiques, critères de choix en fonction du milieu</p>

Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
OI P42 : Raisonner en fonction du contexte une intervention dans un espace paysager		
421 : Raisonner une intervention sur le sol et les végétaux	<p>Diagnostic sanitaire : observations de symptômes et dégâts de divers types d'agression</p> <p>Méthodes de lutte phytosanitaire : chimique, biologique, thermique, mécanique...</p> <p>Principaux fertilisants et amendements et techniques associées</p> <p>Réglementation en vigueur</p> <p>Evaluation des risques liés à l'utilisation de pesticides</p> <p>Gestion des stocks et gestion des produits</p>	<p>Dans le cas concret d'une intervention phytosanitaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - diagnostic de l'état sanitaire - comparaison des techniques de lutte - utilisation d'un index phytosanitaire et calcul de doses - identification des risques liés à l'utilisation des produits phytosanitaires et présentation d'une stratégie visant à réduire les risques liés aux pesticides <p>Dans le cas concret d'une intervention de fertilisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - raisonnement de la fertilisation - calcul d'une dose d'engrais - description de moyens mis en œuvre pour réduire les intrants <p>Justification des choix techniques en fonction du contexte et du processus d'aménagement de l'espace</p>
422 : Raisonner une intervention de taille	<p>Diagnostic d'intervention de taille</p> <p>Caractéristiques et rôles des différents types de taille (formation, entretien, autres)</p>	<p>Dans un contexte donné :</p> <ul style="list-style-type: none"> - raisonnement et comparaison des techniques de taille - réalisation d'un diagnostic d'intervention, justification d'une action de taille, en fonction des objectifs et du contexte
423 : Maîtriser les techniques d'engazonnement, de plantation et d'entretien	<p>Plantation : conditionnement, conditions d'implantation, étapes</p> <p>Itinéraire technique d'engazonnement</p> <p>Types de gazon et caractéristiques</p>	<p>Description des opérations de plantation en justifiant en fonction du contexte chacune des étapes et techniques</p> <p>Maîtrise des différents stades d'un itinéraire technique d'engazonnement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - comparaison des techniques d'engazonnement : semis ou pose de gazon de placage - choix du mélange de gazon, - calcul de dose en fonction de la surface - raisonnement et comparaison des techniques de tonte, fauchage et broyage

UCP 5

OT : Utiliser en situation professionnelle des connaissances et techniques relatives aux infrastructures paysagères

OI P51 : Maîtriser les techniques de maçonnerie paysagère

OI P52 : Raisonner le choix d'un système d'arrosage

Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
OI P51 : Maîtriser les techniques de maçonnerie paysagère		
511 : Présenter les techniques de maçonnerie paysagère	Nature et caractéristiques des techniques de : <ul style="list-style-type: none">- terrassement- voies et circulations- installation de réseaux- constructions paysagères	A partir de cas concrets, raisonnement du choix de techniques et de matériaux Réalisation des calculs nécessaires
512 : Identifier les matériaux utilisés en maçonnerie paysagère	Types et caractéristiques des matériaux	Présentation des principaux matériaux et de leurs caractéristiques Justification du choix des matériaux en fonction des aménagements à réaliser et des caractéristiques des sites

Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
OI P52 : Raisonner le choix d'un système d'arrosage		
521 : Identifier les constituants d'un réseau d'arrosage automatique intégré	Caractéristiques et types d'arroseurs et de programmeurs	Identification des principaux constituants d'un réseau d'arrosage Présentation des caractéristiques de chaque élément d'un réseau d'arrosage
522 : Choisir un système d'arrosage	Caractéristiques des systèmes d'arrosage Notion de bilan hydrique, dose d'eau, fréquence d'arrosage Nature et caractéristiques des méthodes d'arrosage et des matériels associés	Présentation des différents systèmes d'arrosage Description des méthodes et des matériels associés, comparaison et justification du choix d'une méthode Maîtrise des calculs de débit et de pression

UCP 6

OT : Utiliser les matériels et équipements de l'entreprise

OI P61 : Mettre en œuvre les opérations liées au choix, à la préparation et à l'entretien des matériels de l'entreprise

OI P62 : Utiliser en sécurité un engin de chantier automoteur

OI P63 : Réagir à une situation professionnelle qui nécessite une régulation

Prescription : L'évaluation mettra en œuvre une situation de conduite réelle.

Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
OI P61 : Mettre en œuvre les opérations liées au choix, à la préparation et à l'entretien des matériels de l'entreprise		
611 : Raisonner le choix et la préparation des matériels de l'entreprise	<p>Connaissances techniques mobilisées en situation professionnelle : liens entre énergie et travail, fonctionnement des moteurs, automatismes, évolutions technologiques</p> <p>Raisonnement du choix et de la préparation des engins de chantier automoteurs (micro-tracteur, mini-pelle, mini-chargeuse...) : caractéristiques, fonctionnement, maîtrise des consommations d'énergie, organes de sécurité</p> <p>Raisonnement du choix et de la préparation des matériels et équipements spécialisés</p> <p>Risques au travail : renversements, heurts, environnement... Principes et règles de sécurité au travail, gestes professionnels à adopter Règlementation relative à l'environnement</p>	<p>Pour deux matériels ou engins donnés dont un engin automoteur et en mobilisant les connaissances techniques adaptées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - description argumentée des choix techniques d'investissement, des principales contraintes d'utilisation et justification de leur prise en compte - justification de l'adéquation matériel/chantier <p>Pour un type de travail ou dans un chantier donné :</p> <ul style="list-style-type: none"> - identification des types d'engins ou outils utilisés, - description argumentée des étapes de préparation du matériel utilisé - choix et justification des réglages effectués en fonction des objectifs recherchés, indication de leurs incidences sur le fonctionnement du matériel, l'environnement et la qualité du travail réalisé - contrôle et étalonnage <p>Présentation des principaux risques professionnels liés à l'utilisation des matériels Présentation des obligations réglementaires</p>

612 : Effectuer l'entretien courant des matériels de l'entreprise	Organisation de l'atelier d'entretien	Présentation d'un planning des opérations d'entretien
	Gestion des approvisionnements des consommables	Justification des opérations et de l'organisation du travail choisie Justification des choix de consommables et d'approvisionnements (nature, qualité...)
	Réalisation des opérations d'entretien d'un engin automoteur (inventaire et préparation des outillages, fournitures et consommables, réglages et d'entretien courant à partir des notices d'entretien...)	Présentation des différentes procédures d'entretien et de leurs incidences sur le fonctionnement de l'engin
	Réalisation des opérations d'entretien des autres machines et outils	Réalisation du travail dans le respect des indications du constructeur, des règles de sécurité et de l'environnement et des consignes Contrôle du résultat des opérations et vérification du fonctionnement de l'engin Maîtrise des gestes techniques et préservation de l'intégrité physique (gestes et postures de travail)
	Mise en œuvre des principes et règles de sécurité, gestes professionnels	Protection de l'utilisateur et de son environnement Enregistrement de données
Nettoyage et rangement du local, des matériels et des fournitures	Rangement et nettoyage des outils et de l'espace Respect de la réglementation de stockage des fluides et du traitement des fluides usagés Conditionnement et rangement des fournitures non utilisées dans le respect de la réglementation	

Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
OI P62 : Utiliser en sécurité un engin de chantier automoteur		
621 : Présenter les aspects réglementaires liés à la conduite d'un engin	Aspects réglementaires liés à la conduite d'engins : règles de base du code de la route, réglementation relative à la conduite d'engins Eléments de contrôle technique des machines et conformité des équipements Contraintes de sécurité liées aux équilibres et charges supportées	Enumération des principales règles de conduite et de sécurité sur route et sur le chantier : - présentation des règles de base de la circulation sur route (signalisation obligatoire, règles fondamentales liées aux manœuvres particulières, règles particulières liées aux engins) - présentation des risques inhérents au fonctionnement de l'engin

622 : Conduire en sécurité un engin de chantier	Mise en route et arrêt de l'engin en fin de chantier	<p>Pour un engin de chantier donné (mini tracteur, mini chargeuse...) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - analyse du tableau de bord et des pictogrammes - vérification de tous les points de contrôle et de sécurité avant démarrage - adaptation du poste de conduite - respect de la chronologie des gestes de mise en route et d'arrêt - respect des règles de sécurité liées aux biens et aux personnes
	Conduite sur route	<ul style="list-style-type: none"> - conduite sur route respectant les règles de conduite et de sécurité, le code de la route - adaptation aux conditions de circulation
	Conduite en situation de travail	<p>Conduite respectant les règles de conduite et de sécurité, adaptée aux caractéristiques du terrain et prenant en compte l'ensemble tracteur/outil</p>
	Mise en œuvre des principes et règles de sécurité, gestes professionnels	<ul style="list-style-type: none"> - maîtrise des gestes techniques lors de la réalisation des différentes manœuvres et préservation de l'intégrité physique (gestes et postures de travail) - protection de l'utilisateur et de son environnement

OI P63 : Réagir à une situation professionnelle qui nécessite une régulation	
<i>Dans une situation définie par l'équipe pédagogique à partir des éléments ci-dessous, on attend de la personne évaluée :</i>	
<ul style="list-style-type: none"> - qu'elle diagnostique la situation concernée - qu'elle propose une évolution appropriée - qu'elle en développe les différentes implications. 	
<i>L'équipe pédagogique définit la situation à partir des exemples ci-dessous, et adapte si besoin les attendus.</i>	
Exemples de situation	Attendus
<p>Situation qui a des conséquences sur le choix ou l'utilisation d'un matériel ou engin de chantier et qui nécessite un ajustement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - modification dans la conduite du chantier - conduite en situation dégradée - incident de fonctionnement : panne, casse... - ... 	<p>Diagnostic de la situation</p> <p>Evaluation des conséquences sur la conduite du chantier</p> <p>Proposition argumentée d'ajustement</p> <p>Intervention dans le respect des règles de sécurité ou proposition d'intervention par un spécialiste si nécessaire</p>

UCT 1

OT : Conduire un chantier de mise en place ou d'entretien des végétaux

OI T11 : Préparer le chantier

OI T12 : Réaliser les travaux

OI T13 : Effectuer le suivi du chantier

OI T14 : Réagir à une situation professionnelle qui nécessite une régulation

Prescription : L'évaluation sera réalisée en situation professionnelle, à l'occasion d'un chantier.

Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
OI T11 : Préparer le chantier		
111 : Prévoir les moyens à mobiliser sur le chantier	Nature et rôle des documents relatifs au poste de travail (fiche de chantier, devis...)	Pour un chantier donné et à partir d'un devis ou d'un cahier des charges : - explication des caractéristiques de la commande : résultats attendus, délais, coûts - présentation argumentée des contraintes liées au chantier - présentation de l'organisation du travail retenue : répartition des tâches... - présentation des moyens matériels et des approvisionnements à prévoir - présentation des principes de gestion de stockage et d'évacuation de produits (prévention, manutention) - justification du choix des moyens matériels et humains en fonction du planning des travaux - présentation argumentée de la chronologie des travaux à réaliser
	Identification des contraintes liées au chantier Prévision des moyens matériels et humains Gestion des matériaux, commandes et livraisons Planification des opérations à réaliser	
112 : Identifier les principaux moyens de prévention à mettre en œuvre pour conduire le chantier	Risques professionnels : liés à l'usage de produits toxiques ou d'équipements dangereux Risques liés aux caractéristiques du travail Notion de santé et sécurité au travail Acteurs de la prévention et mesures préventives Réglementation concernant l'utilisation de matériel et d'équipements	Identification des principales situations à risque dans son domaine d'activité Justification des mesures préventives mises en œuvre et des règles d'utilisation visant à préserver la sécurité des personnes et l'intégrité du matériel Enumération des habilitations obligatoires et des règles relatives à l'utilisation de matériels et d'équipements dans son secteur d'activité Description des éléments constitutifs du document unique Justification du rôle de ce document dans la prévention des risques professionnels

Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
OI T12 : Réaliser les travaux		
121 : Mettre en place des végétaux et couverts herbacés	Préparation du sol Réalisation d'une méthode de plantation pour chacun des types de conditionnement des végétaux Choix du mélange de gazon, calcul de dose Désherbage, épierrage et nivellement Réalisation des travaux d'engazonnement et/ou de plantation par différentes techniques (semis manuel, semis mécanique, pose par plaques) Pose des tuteurs, des protections, du paillage, attaches, haubanage...	Mise en sécurité du chantier Réalisation des travaux (durée, chronologie, qualité du travail...) en utilisant outils et techniques adaptés aux conditions climatiques et au sol, dans le respect des principes de sécurité et d'économie de l'effort Réglage du matériel Justification des opérations et de l'organisation du travail Elimination des déchets dans le respect de la réglementation
122: Réaliser la fertilisation et la protection des végétaux	Application des produits phytosanitaires ou des fertilisants	Mise en sécurité du chantier Déroulement des opérations respectant les consignes, la chronologie des opérations et la technique d'application Réglage du matériel Justification des opérations Elimination des déchets dans le respect réglementation Présentation des règles de sécurité et de protection de l'environnement à respecter
123 : Réaliser la taille et l'entretien des végétaux	Choix et entretien du matériel Organisation du travail de taille Appréciation de la morphologie, de l'équilibre, de la vigueur de la plante Repérage des opérations de taille de l'année précédente	Identification des éléments à prendre à compte avant l'intervention et des risques associés Mise en sécurité du chantier Réalisation des travaux avec des outils manuels ou mécanisés Déroulement des opérations (dextérité, rythme, précision du geste, respect des techniques de taille et des règles de sécurité) Qualité de la réalisation du travail dans le respect du végétal Justification des choix de coupe effectués en fonction des objectifs de taille Elimination des déchets dans le respect réglementation Nettoyage/désinfection matériel

Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
OI T13 : Effectuer le suivi du chantier		
131 : Gérer le chantier	Gestion de la logistique du chantier : fournitures, matériel, personnel Nature et rôle des documents d'enregistrement	Réalisation du travail et des enregistrements Affectation du personnel en fonction des tâches à effectuer Respect de la chronologie des activités Application des règles d'hygiène et de sécurité liées à l'utilisation du matériel et des approvisionnements Utilisation d'une fiche de chantier ou d'un carnet de bord, justification de leur utilisation
132 : Analyser les résultats techniques et économiques d'un chantier	Principaux indicateurs techniques (temps de travaux, quantités consommées...) Coût de revient : de la main d'œuvre, de l'utilisation du matériel, d'un chantier... Prix de vente	Description et calcul d'indicateurs technico-économiques pour un chantier donné Analyse des indicateurs et comparaison avec les prévisions ou avec des normes de référence Présentation des conséquences des écarts constatés

OI T14 : Réagir à une situation professionnelle qui nécessite une régulation	
<p><i>Dans une situation définie par l'équipe pédagogique à partir des éléments ci-dessous, on attend de la personne évaluée :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - qu'elle diagnostique la situation concernée - qu'elle propose une évolution appropriée - qu'elle en développe les différentes implications. <p><i>L'équipe pédagogique définit la situation à partir des exemples ci-dessous, et adapte si besoin les attendus.</i></p>	
Exemples de situation	Attendus
Incident de fonctionnement : panne, casse... Intempéries Modifications demandées par le client Erreur d'appréciation dans les travaux à conduire ...	Diagnostic de l'incident ou de la situation Modification de l'organisation du travail en conséquence Proposition argumentée de modifications avec chiffrage et présentation des conséquences sur le déroulement du chantier Intervention dans le respect des règles de sécurité ou proposition d'intervention par un spécialiste si nécessaire Le cas échéant, proposition d'un scénario d'évolution du fonctionnement d'un chantier

UCT 2
**OT : Conduire un chantier de mise en place ou d'entretien
d'infrastructures paysagères**

OI T21 : Préparer le chantier
OI T22 : Réaliser les travaux
OI T23 : Effectuer le suivi du chantier
OI T24 : Réagir à une situation professionnelle qui nécessite une régulation

Prescription : L'évaluation sera réalisée en situation professionnelle, à l'occasion d'un chantier.

Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
OI T21 : Préparer le chantier		
211 : Prévoir les moyens à mobiliser sur le chantier	<p>Nature et rôle des documents relatifs au poste de travail (fiche de chantier, devis...)</p> <p>Identification des contraintes liées au chantier</p> <p>Prévision des moyens matériels et humains</p> <p>Gestion des matériaux, commandes et livraisons</p> <p>Planification des opérations à réaliser</p>	<p>Pour un chantier donné et à partir d'un devis ou d'un cahier des charges :</p> <ul style="list-style-type: none"> - explication des caractéristiques de la commande : résultats attendus, délais, coûts - présentation argumentée des contraintes liées au chantier - présentation de l'organisation du travail retenue : répartition des tâches... - présentation des moyens matériels et des approvisionnements à prévoir, - présentation des principes de gestion de stockage et d'évacuation de produits (prévention, manutention) - justification du choix des moyens matériels et humains en fonction du planning des travaux - présentation argumentée de la chronologie des travaux à réaliser
212 : Identifier les principaux moyens de prévention à mettre en œuvre pour conduire le chantier	<p>Risques professionnels : liés à l'usage de produits ou d'équipements dangereux</p> <p>Risques liés aux caractéristiques du travail</p> <p>Notion de santé et sécurité au travail</p> <p>Acteurs de la prévention et mesures préventives</p> <p>Réglementation concernant l'utilisation de matériel et d'équipements</p>	<p>Identification des principales situations à risque dans son domaine d'activité</p> <p>Justification des mesures préventives mises en œuvre et des règles d'utilisation visant à préserver la sécurité des personnes et l'intégrité du matériel</p> <p>Enumération des habilitations obligatoires et des règles relatives à l'utilisation de matériels et d'équipements dans son secteur d'activité</p> <p>Description des éléments constitutifs du document unique</p> <p>Justification du rôle de ce document dans la prévention des risques professionnels</p>

Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
OI T22 : Réaliser les travaux		
221 : Réaliser la pose d'éléments inertes	<p>Préparation du chantier (décaissement)</p> <p>Organisation des travaux de pose d'éléments inertes</p> <p>Traçage et piquetage</p> <p>Préparation du fond de forme/fondation</p> <p>Préparation d'un mortier, d'un béton</p> <p>Pose, assemblage</p>	<p>Mise en sécurité du chantier</p> <p>Implantation respectant les métrés, niveaux, planéité, pente</p> <p>Respect des proportions, des doses suivant le travail à effectuer</p> <p>Réalisation d'un dallage dans le respect du calepinage, adaptation du style aux matériaux utilisés</p> <p>Qualité de la finition</p> <p>Réalisation de gestes techniques adaptés à l'effort à fournir et dans le respect des règles de sécurité</p> <p>Nettoyage du chantier et évacuation des déchets</p>
222 : Réaliser l'installation d'un réseau d'arrosage	<p>Organisation des travaux d'installation d'un réseau d'arrosage</p> <p>Traçage, piquetage</p> <p>Pose des réseaux d'alimentation et de distribution/réglages</p> <p>Réalisation de raccordement</p>	<p>Mise en sécurité du chantier</p> <p>Prise en compte du plan</p> <p>Piquetage selon le plan</p> <p>Respect des réseaux et éléments inertes</p> <p>Mise en place des matériels (canalisations, asperseurs et accessoires) dans le respect des règles de sécurité et des prescriptions techniques</p> <p>Fonctionnalité de l'installation respectant les secteurs d'arrosage/ portée du jet</p> <p>Vérification de la conformité du fonctionnement des électrovannes, programmeurs</p> <p>Qualité de la finition</p> <p>Nettoyage du chantier</p>

Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
OI T23 : Effectuer le suivi du chantier		
231 : Gérer le chantier	<p>Gestion de la logistique du chantier : fournitures, matériel, personnel</p> <p>Nature et rôle des documents d'enregistrement</p>	<p>Réalisation du travail</p> <p>Affectation du personnel en fonction des tâches à effectuer</p> <p>Respect de la chronologie des activités</p> <p>Respect des règles d'hygiène et de sécurité liées à l'utilisation du matériel et des approvisionnements</p> <p>Utilisation d'une fiche de chantier ou d'un carnet de bord, justification de leur utilisation</p>
232 : Analyser les résultats techniques et économiques d'un chantier	<p>Principaux indicateurs techniques (temps de travaux, quantités consommées...)</p> <p>Calcul des coûts de revient : de la main d'œuvre, de l'utilisation du matériel, d'un chantier...</p> <p>Calcul du prix de vente</p>	<p>Description et calcul d'indicateurs technico-économiques pour un chantier donné</p> <p>Analyse des indicateurs et comparaison avec les prévisions ou avec des normes de référence</p> <p>Présentation des conséquences des écarts constatés</p>

OI T24 : Réagir à une situation professionnelle qui nécessite une régulation

Dans une situation définie par l'équipe pédagogique à partir des éléments ci-dessous, on attend de la personne évaluée :

- *qu'elle diagnostique la situation concernée*
- *qu'elle propose une évolution appropriée*
- *qu'elle en développe les différentes implications.*

L'équipe pédagogique définit la situation à partir des exemples ci-dessous, et adapte si besoin les attendus.

Exemples de situation	Attendus
Problème sur VRD Incidents climatiques Problèmes de main d'œuvre Défaut de livraison Panne du matériel Erreur d'appréciation dans les travaux à conduire	Diagnostic de l'incident ou de la situation Proposition d'une solution alternative pour pallier un problème, par ex. par un changement d'organisation, de planning, de tâches... Intervention dans le respect des règles de sécurité ou proposition d'intervention par un spécialiste si nécessaire

Unité Capitalisable d'Adaptation Régionale et à l'Emploi

BP Aménagements paysagers

UCARE 1 :

OT : à compléter

Les éléments constitutifs de l'UCARE : objectifs à évaluer, points et attendus, sont élaborés par le centre de formation et présentés dans les tableaux ci-dessous.

Prescription :

L'UCARE est évaluée en situation professionnelle.

Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
<p>Objectifs de raisonnement ou de réalisation</p> <p>OI 1 OI 2 ...</p>		
<p>OI x : Réagir à une situation professionnelle qui nécessite une régulation</p>	<p><i>Dans une situation, définie par l'équipe pédagogique à partir des éléments ci-dessous, on attend de la personne évaluée :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - qu'elle diagnostique la situation concernée - qu'elle propose une action appropriée - qu'elle en développe les différentes implications 	
	<p>Descriptif de la situation</p>	<p>Attendus</p>

Unité Capitalisable d'Adaptation Régionale et à l'Emploi

BP Aménagements paysagers

UCARE 2 :

OT : à compléter

Les éléments constitutifs de l'UCARE : objectifs à évaluer, points et attendus, sont élaborés par le centre de formation et présentés dans les tableaux ci-dessous.

Prescription :

L'UCARE est évaluée en situation professionnelle.

Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
<p>Objectifs de raisonnement ou de réalisation</p> <p>OI 1 OI 2 ...</p>		
<p>OI x : Réagir à une situation professionnelle qui nécessite une régulation</p>	<p><i>Dans une situation, définie par l'équipe pédagogique à partir des éléments ci-dessous, on attend de la personne évaluée :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - qu'elle diagnostique la situation concernée - qu'elle propose une action appropriée - qu'elle en développe les différentes implications 	
	<p>Descriptif de la situation</p>	<p>Attendus</p>

Annexe 1 : textes réglementaires et liste des diplômes rénovés en UC

⇒ Décret n 2007-1305 du 3 septembre 2007 modifiant la partie réglementaire du livre VIII du code rural et relatif aux diplômes technologiques et professionnels délivrés par le ministre chargé de l'agriculture

⇒ Arrêté du 13 septembre 2007 relatif aux conditions de délivrance du brevet professionnel selon la modalité des unités capitalisables

⇒ NOTE DE SERVICE DGER/POFEGTP/N2001-2118 du 4 décembre 2001 : Instructions relatives à l'organisation des examens de l'enseignement agricole conduisant à des diplômes délivrés par UC

⇒ NOTE DE SERVICE DGER/POFE/N2005-2090 du 01 décembre 2005 : Habilitation des établissements à la mise en œuvre des UCC et CCF pour les diplômes de l'enseignement technique et professionnel agricoles préparés par les voies de la formation professionnelle continue et par l'apprentissage

⇒ NOTE DE SERVICE DGER/POFE/N2007-2127 du 9 octobre 2007 Modalités d'attribution d'une attestation valant CACES aux élèves, stagiaires et apprentis de l'enseignement agricole

⇒ CIRCULAIRE DGER/POFE/N2008-2003 du 23 janvier 2008 Recommandations pédagogiques concernant le renforcement de l'enseignement relatif aux produits phytosanitaires, notamment en matière de préservation de la santé et de l'environnement.

Références du B2i GRETA : http://eduscol.education.fr/D0035/b2i_accueilb2ifcgreta.htm

(cf. UCG 1)

Prévention des risques professionnels : la réglementation évolue en permanence. On se référera actuellement au code du travail, partie réglementaire, livre deuxième, réglementation du travail, titre III hygiène, sécurité, conditions de travail, chapitre III sécurité. Pour suivre les évolutions, notamment réglementaires, on peut consulter le site de l'institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (INRS)

<http://www.inrs.fr/>

⇒ NOTE DE SERVICE DGFAR/SDTE/N2007-5028 du 23 août 2007 : Accidents du travail liés aux travaux réalisés dans ou sur les arbres (exclusion faite des travaux concernant les arbres forestiers)

Diplômes rénovés en UC

BPA option Travaux de la production animale

BPA option Travaux de la vigne et du vin

BPA option Travaux des productions horticoles

BPA option Travaux des aménagements paysagers

BPA option Travaux de conduite et entretien des engins agricoles

BPA option Travaux forestiers

BPA option Transformations alimentaires

BP option responsable d'exploitation agricole

BP option Aménagements paysagers

BP option Industries alimentaires